



Comité
Priorité
Violence
Conjugale

Formations sur la violence envers les aîné-es

Mission et approche du CPVC

Fondé en 1995, le *Comité priorité violence conjugale (CPVC)* est un organisme à but non lucratif dont la mission est de contribuer à la prévention de la violence conjugale et familiale et à la réduction de ses conséquences négatives sur la santé physique et psychologique des victimes. Pour atteindre sa mission, le *CPVC* a développé de nombreux contenus de formation adaptés à la réalité des différents milieux d'intervention concernés par la problématique de la violence. Il a aussi développé une approche pédagogique centrée sur les besoins des intervenant-es en milieu de pratique. Cette approche favorise une meilleure compréhension des enjeux reliés à la problématique de la violence et reconnaît l'importance du rôle joué par les intervenant-es de tous les organismes pour venir en aide aux victimes.

Objectifs des ateliers de formation sur la violence envers les aîné-es

Le contenu des formations sur la violence envers les aîné-es découle de la reconnaissance du problème social important que constitue cette violence. Les situations de violence sont souvent extrêmement complexes et les besoins des victimes de violence sont généralement multiples : aide, soutien, protection, écoute, accompagnement dans les démarches, référence vers les ressources appropriées, etc. Dans ce contexte, les interventions comportent de nombreux enjeux.

Les ateliers de formation sur la violence envers les aîné-es ont été développés pour offrir aux intervenant-es une mise à jour de leurs connaissances ainsi qu'un moment de recul et de réflexion face à cette problématique et à l'intervention.

Les ateliers permettent aux intervenant-es :

- de mieux connaître le contexte social dans lequel s'exerce la violence envers les aîné-es ;
- de cerner les enjeux particuliers à cette problématique ;
- de connaître les rapports de pouvoir dans les familles où s'exerce la violence envers les aîné-es ;
- de dépister plus facilement la violence dans la vie des aîné-es ;
- de tenir compte de la réalité et des besoins particuliers des aîné-es victimes de violence ;
- d'accroître leur aisance dans l'intervention auprès des aîné-es victimes de violence.

Les formations sont offertes à tous les intervenant-es et bénévoles qui travaillent auprès d'aîné-es.

Autres formations disponibles

Toutes les formations du *CPVC* sont offertes sur demande et s'ajustent aux réalités particulières de chaque milieu de travail. Les ateliers suivants sont également disponibles :

- Problématique de la violence conjugale
- État de stress post-traumatique chez les victimes de violence
- Réalité et dépistage des enfants exposés à la violence conjugale
- Intervention auprès des mères victimes de violence conjugale
- Intervention individuelle auprès des enfants exposés à la violence conjugale

Profitez d'une subvention
d'Emploi-Québec
pour défrayer jusqu'à 50%
des frais associés
à nos formations.

Contactez-nous
pour plus d'information.



Téléphone : 514.850.0786
Télécopieur : 514.850.0642
Courriel : cpvc@arobas.net

C.P. 134. Succ. R,
Montréal (Québec)
H2S 3K6